Un Teint Ravissant Pour Quelques Francs

Ma peau étant jaune, sombre et fanée. Il y avait de fâcheux points noire, de grossières écailles de la peau et des pores dilatés autour de mon nez, sur mon menton et sur mon front. Aujourd'hui ma peau douce, blanche, veloutée et mon teint splendide sont enviés et admirés par tout le monde.

Toute femme peut, maintenant, blanchir, adoucir et embellir facilement sa peau, en faisant simplement usage, tous les jours, de Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche (non grasse). Elle contient de la crème fraîche et de l'huile d'olive prédigérées, combinées avec des éléments astringents qui blanchissent et tonifient la peau. Elle pénètre instantanément, calme l'irritation des glandes cutanées, resserre les pores dilatés et dissout les points noirs, à tel point qu'ils disparaissent. Elle blanchit la peau la plus sombre et adoucit la plus rêche. Elle pare, en 3 jours, la peau d'une beauté et d'une fraîcheur nouvelles et indescriptibles, de telle manière qu'on ne pourrait l'obtenir autrement. On devrait s'en servir chaque matin.

LE 56e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS A LILLE

La Société des « Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais » célébrera son 56e Anniversaire le 2 juillet prochain, à Lille. Le programme de cette solennité a été élaboré comme suit :

A 10 heures. — Réception à la gare par une Délégation des Sociétaires des Sections, qui seront conduits au Siège.

A 10 h. 30. — Formation du cortège sous la conduite de la Musique « La Fanfare de Gambrinus », directeur M. Florimond Thys, qui se rendra au Monument des Fusillés pour y déposer une gerbe, puis à l'Hôtel de la Mutualité, boulevard Veuban, où aura lieu la remise de notre ancien Drapeau. Les vins d'honneur seront offerts par le Président et l'Administration de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels

A 11 h. 15. — Départ de l'Hôtel de la Mutualité pour se rendre au Monument aux Morts, y déposer une gerbe de leurs et de là, à l'Eglise Saint-Maurice, où sera célébré une Messe Solennelle à la mémoire de nos membres décédés, pendant la Messe la phalange artistique « le Cercle Berlioz », sous l'habile direction de M. Bernast, se fera entendre.

A 13 heures. — Réformation du cortège qui se rendra au monument Pasteur, pour y déposer une gerbe et de là, à l'Hôtel Maréchal, où a lieu le banquet.

A 13 h. 30 très précises. — Banquet par souscription (coût 26 fr.), dans les Salons de l'Hôtel Maréchal, 302, rue Solférino. Pendant le banquet, concert vocal et instrumental, avec le concours des Artistes de Radio-P.T.T.-Nord.

A 18 h. 30. — Salle de la Société Industrielle, 166, rue de l'Hôpital-Militaire, distribution solennelle des récompenses et Concert avec le concours d'artistes distingués. (Au programme : « Oscar », comédie de fou-rire).

Les cartes d'invitation au Concert peuvent être retirées au siège, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, tous les jours de 14 h. 30 à 18 heures.

ECZEMA Démangeaisons Ulcères variqueux guéris en un mois par une sérieuse application de BAUME SAINTE GENEVIÈVE En vente dans toutes les pharmacies 6 fr. ou franco contre mandat : 7.25 Laboratoires des produits Dubus à LOOS-LEZ-LILLE (Nord)

UNE RÉUNION DU COMITÉ DE LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS DU NORD

On nous communique :

« Le Comité permanent de la Fédération des Anciens Combattants du Nord s'est réuni à Lille, le 15 juin, sous la présidence de Me Maurice Olivier.

» M. Aimé Goudsert, président du Groupe départemental de l'U.N.C. et vice-président de la Fédération, a rendu compte du Congrès National qui s'est tenu aux Sables d'Olonnes. Il a précisé qu'en outre des revendications matérielles, les Anciens Combattants y ont particulièrement étudié les questions sociales ainsi que l'action générale des Anciens Combattants au point de vue national et international (questions économiques, propagande française à l'étranger).

» Me Maurice Olivier, qui a été délégué par la Semaine du Combattant au Congrès National de Limoges, tenu par l'Union Fédérale, précise que ces questions si importantes pour l'avenir du Pays, y ont également fait l'objet d'une étude approfondie.

» M. Florimond Dufour, secrétaire général de la Fédération des Anciens Combattants du Nord, fait un exposé des débats importants du Conseil d'Administration de la Semaine du Combattant réuni à Paris, le 11 juin dernier.

» Le programme du Congrès du Havre aura surtout pour but d'orienter l'Action des Anciens Combattants dans les domaines économiques et sociaux.

» Emue par le licenciement prochain des fonctionnaires temporaires Anciens Combattants des régions libérées, la Fédération émet le vœu que ces derniers ne soient privés de leur emploi qu'après les autres catégories de fonctionnaires qui n'ont pas été mobilisés.

» Conformément à la doctrine de la Confédération Nationale, la Fédération des Anciens Combattants du Nord approuve le refus du règlement des dettes de guerre aux Etats-Unis, alors qu'elles n'ont pour contre partie aucun paiement par l'Allemagne des indemnités mises à sa charge par le traité de Versailles.

» L'abandon des créances sur l'Allemagne, consenti lors des accords de Lausanne, sur la demande des Etats-Unis, impliquait nécessairement l'annulation des dettes contractées par les alliés, pour subvenir aux besoins de la guerre mondiale.

» La Fédération félicite les Sénateurs du Nord qui, fidèles à leur promesse, se sont opposés à toute atteinte aux droits sacrés des victimes de la guerre et proteste avec énergie contre le vote du sénateur de la Grange qui, seul de ses collègues du Nord, a accepté d'envisager que la retraite du combattant ne soit versée qu'aux indigents.

» La Fédération fait un chaleureux appel pour que tous les camarades soient présents au Congrès de Cambrai, les 28, 29 et 30 juillet prochain, pour s'opposer à toute nouvelle atteinte aux droits acquis ».

Asthme EMPHYSÈME Catarrhe, Oppressions, etc. Les Drages d'ASTHYL BOUGHLET calment instantanément, détachent les mucosités, permettent le sommeil. Leur usage fortifie les bronches, le cœur, les nerfs et guérit définitivement l'Asthme et ses suites, même les cas rebelles et rebelles. Notice gratis. La cure 3 fr. 50, pharm. et ses Lab. BOUGHLET à MONTARGIS (Loiret).

A PROPOS DE LA SUPPRESSION DE LA SURTAXE COMPENSATRICE DE CHANGE

M. Louis Nicolle, député du Nord, a adressé à M. le Président du Conseil, la lettre suivante :

« J'ai vivement regretté de ne pouvoir, avant de partir pour le Nord, vous entretenir de la surtaxe compensatrice de change ainsi que je vous en avais manifesté le désir. De plus en plus, la rumeur publique me confirme dans l'opinion que votre Gouvernement s'est engagé vis-à-vis de l'Angleterre à supprimer cette surtaxe. Ceci représente pour l'industrie un énorme péril.

» Par ailleurs, la presse laisse entendre qu'à la conférence de Londres, l'encaissador de la Banque de France servirait éventuellement de mise au jeu de la France dans un accord monétaire avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

» Tout ceci me paraît gros de périls pour l'industrie française et principalement pour notre commerce d'exportation.

» Nos industriels et nos commerçants ne peuvent indéfiniment voir augmenter leurs charges fiscales, subir la concurrence étrangère du fait de leurs hauts prix de revient et se sentir menacés dans leurs œuvres vives par le péril de l'inflation.

» C'est pourquoi je prendrai éventuellement la liberté de publier dans la presse les lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser afin de mettre l'opinion publique en garde contre des mesures qui peuvent, peut-être, nous assurer une tranquillité passagère dans nos relations avec l'étranger, mais qui sont la source certaine de notre ruine industrielle et commerciale. Veuillez agréer, etc...

Signé : Louis NICOLLE.

SYNDICAT DE DÉFENSE des Actionnaires de la Société d'Électro-Métallurgie de Dives

Depuis le 25 Avril dernier le Capital Electro-Métallurgie de Dives a été réduit. UN SYNDICAT DE DÉFENSE dont le Siège est à PARIS, 53 Avenue de Breteuil et qui groupe déjà plus de 600 adhérents, entend obtenir du Conseil, d'autres mesures que la simple affectation aux pertes de 65 millions représentant la moitié du capital. Le Comité du Syndicat adresse d'ailleurs, sur simple demande, à tout actionnaire, des notices documentaires. 1200.

LES TRAVAUX DÉPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX SUPPLÉMENTAIRES

UNE CIRCULAIRE DU PREFET DU NORD

M. le Préfet du Nord a adressé aux Communes et aux Sous-Préfectures du Département, une circulaire concernant les fournitures et travaux supplémentaires dans les Etablissements publics de bienfaisance, et autres.

M. le Préfet déclare : « L'arrêté préfectoral du 30 novembre 1861, toujours en vigueur, portant « cahier des charges, clauses et conditions générales pour l'exécution des travaux départementaux et communaux, ceux des hospices et autres établissements publics », dispose en son article 8 qu'« aucuns changements ou modifications au devis, aucuns travaux supplémentaires ne pourront être exécutés sans l'assentiment de l'autorité compétente, ou sans un devis approuvé. »

« Or, il m'a été permis de constater que cette règle n'était pas toujours observée. Tout récemment encore, mon approbation a été demandée pour des marchés de régularisation se rapportant à des travaux supplémentaires exécutés, sans autorisation préalable de mon Administration.

» Cette pratique est nettement contraire à l'arrêté précité comme aux règles d'une bonne administration.

» Même lorsque, par suite des rabais obtenus lors de l'adjudication des travaux primitifs, des disponibilités existent et permettent d'étendre ou d'améliorer les prévisions du devis, il n'est pas possible, sans approbation d'un projet nouveau, de procéder à l'exécution de travaux supplémentaires en dehors de ceux, entrant dans le cadre général du projet, qui peuvent être supportés par les imprévus s'élevant généralement à 10 % du montant du devis.

» Je prie, en conséquence, MM. les Maires de vouloir bien veiller à ce que les architectes chargés de l'exécution de travaux municipaux n'engagent de dépenses supplémentaires qu'autant que celles-ci auront été régulièrement autorisées par mon Administration. »

Comme elle est sotte!

...de craindre de se chausser, tant ses chaussures la blessent. Elle n'aurait pas à souffrir un instant de plus, si elle connaissait ce moyen, nouveau et facile, de rendre ses pieds plus petits. Les chaussures étroites arrêtent la circulation. Les veines gonflent. Les pieds augmentent de volume. Négligé, cet état amène souvent de dangereuses veines variqueuses. Pour rendre les pieds plus petits, trempez-les dans de l'eau chaude à laquelle vous avez ajouté assez de Saltrates Rodell pour la rendre blanche. L'enflure disparaît comme par enchantement. La douleur cesse. Les oignons lancinants disparaissent. Les engelures cessent de démanger. Les inflammations et les écorchures guérissent. Les calloçités s'amollissent à tel point que vous pouvez les enlever en grattant. Ces sels fortement médicamenteux pénètrent et relâchent la racine même de vos cors. Avec vos doigts, vous les enlevez sans douleur. Un bain de pieds saltraté rétablit la circulation, fortifie les chevilles faibles et redonne la santé aux pieds les plus endoloris. Vous pouvez porter des chaussures d'une bonne pointure plus petite, parcourir à pied de longs trajets et dauser des heures avec aisance. Demandez aujourd'hui sans faute des Saltrates Rodell à votre pharmacien.

LE CONGRÈS DES SECRÉTAIRES ET EMPLOYÉS DE MAIRIE

Le congrès de l'Association générale des secrétaires, employés de mairie, agents et ouvriers communaux de France et des colonies, s'est ouvert hier matin, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville de Paris. M. André Boland, vice-président du Conseil municipal, a souhaité la bienvenue aux congressistes et a formulé le vœu qu'ils réussissent dans leurs revendications essentielles: la stabilité notamment, dont le législateur lui-même a reconnu le bien-fondé dans sa dernière loi de finances, en posant le principe de l'autonomie locale.

M. Pierre Jouy, président de l'association, a remercié le représentant de la ville de Paris de ses vœux et de la cordiale réception qui venait d'être offerte aux délégués.

IMPUISSANCE Traitement sérieux par le YOH (stimulant immédiat et régénérateur) le seul de ce genre prescrit par le corps médical. Le flacon : 35 fr. Fr. Le traitement complet : 120 fr. franco. Laboratoires LEBOUIL, 22, boul. Sébastopol, PARIS et toutes Pharmacies.

UN MONUMENT A LA GLOIRE DES HÉROS DU RIFF

Dimanche après-midi a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire du sous-lieutenant Pol Lapeyre et de quatre hommes du fort Beni-Derkoul. On se souvient qu'après avoir soutenu, contre un millier de Riffains, un siège de soixante jours, Pol Lapeyre fit sauter le poste de Beni-Derkoul, le 14 juin 1925, plutôt que de se rendre.

Le sous-lieutenant et ses hommes appartenaient à la 8e compagnie du 5e tirailleurs sénégalais.

Disciplines avec art la nature, donnez à votre porte de l'allure et de la noblesse, enrichissez-la de quelques vases dessinés par un décorateur de renom.

VASES DEVILLE

En fonte, émaillée céramique ou décorée marbrée.

En vente : quincailleries et grands magasins. Catalogue illustré franco. Etablissements Deville et Cie (départ. Vosges) à Charleville (Ardennes). Autres départements chaudières, moteurs, pompes, orgues, sonneries.

Gros - Détail - BOSSU-CUVELIER 74, Grande-Rue, ROUBAIX

Agriculture Commerce Industrie

MARCHÉ DE PARIS

Viandes. — Bœufs : quartier derrière, 8.25 ; devant, 3 ; aloyau, 13.25 ; cuisses, 6.50. — Veaux : 1re qualité, 10.25 ; 2e, 7.75 ; 3e, 6.70. — Moutons : 1re, 10.90 ; 2e, 9.70 ; 3e, 6.45 ; gigots, 16 ; carrés parés, 21. — Porcs : 1re, 10.40 ; 2e, 5.45 ; filets, 12.75 ; jambons, 11.75. — Beurres : Centrifuge Normandie, 13.50 ; Charente Poitou, 14.75; Marchand-Normandie, 11.50; Bretagne, 11.75. — Œufs : Normandie extra, 425 ; Bretagne choix, 320 ; autres, 430 ; étrangers outre-mer, 510. — Fromages : Camembert Normandie, 140 ; Divers, 100 ; Lusteux, 315 ; Vrac, 275 ; Gournay, 75 ; Neufchatel, 45 ; Pont-L'Evêque, 1.75 ; Port Salut, 650. — Volailles et Poissons clos.

Grains. — Blés : Tendance ferme, disp. cote officielle, 66 base 76 kilos ; courant, 90.25-90.50-90.70 ; proch., 88.75-88.50 ; août, 88.25 ; 8 août, 88.75 ; 8 sept., 90-90.25 ; 3 oct., 90.50-91 ; 3 nov., 91.50-91.75 tous payés. — Farines : Tendance sans affaires, courant, incoté ; proch., 120 achet. ; août, incoté ; 8 août, 123 vend. ; 3 sept., 123 vend. ; 3 oct., 123 vend. ; 3 nov., incoté. — Maïs : Tous incotés. — Avoines . Tendance soutenue, disp. 59 ; cour., 59.75-60 payés ; proch., 62-62.50 ; août, 61.25-62 ; 8 d'août, 62.75 payé ; 3 sept., 64 payé ; 3 oct., 6 payé ; 3 nov., 64.75 payé. — Seigles : Tous incotés. — Orgee : Tous incotés.

Sucres. — Tendance ferme, courant, 223-223.50 ; proch., 223 ; août, 223-223.50; sept., 219.50 ; 3 d'oct., 209.50 ; 3 nov., 210.50, tous payés. Cote officielle, 223 à 224.50.

Alcools. — Tendance soutenue ; cour., incoté ; proch., incoté ; août, incoté ; sept., 710 payé.

Marché de La Villette. — Cours officiels, clôture. — Bœufs amenés, 3.696 ; invendus, 96 ; 1re qualité, 8.70 ; 2e, 8.40 ; 3e, 420. — Vaches : 1.848, 198, 670, 510, 410. — Taureaux : 393, 17, 510, 460, 420. — Veaux : 3.293, 560, 960, 780, 580. — Moutons : 12.068, 343, 1.430, 1.010, 750. — Porcs : 2.301, néant, 942, 856, 644. — Observations : Vente facile, cours en hausse sur gros bétail Vente mauvaise, cours en baisse sur veaux. Vente calme, cours en hausse sur 1re qualité des moutons. Vente calme, cours en baisse sur porcs.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Bergues. — Beurre en blocs, 12 à 14 francs le k. ; en pièces, 7 à 8.25 la livre ; œufs, 12 à 14 fr. le quarteron ; poules, 28 à 45 fr. la couple ; poulets, 40 à 80 fr. la couple ; pigeons, 9 à 11 fr. la couple ; canards, 28 à 32 fr. la couple ; lapins, 10 à 22 fr. p. ; porcs, 6.25 à 6.75 le k. ; cochons, 3.75 à 4.25 le k. ; blé, 62 fr. les 100 kilos ; avoine, 58 fr. ; seigle, 76 fr. ; haricots, 140 fr. ; maïs, 96 fr. ; fromage, 2 à 2.50. le kilo.

PIEDS SANS CORS ! grâce à l'Emplâtre FEUILLE DE SAULE (Willow Leaf) seul remède capable de Protéger, Soulager tout en détruisant cor et racine. 4.25 Toutes Pharmacies.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE. — Juin, 130.50 ; juillet, 130.50 ; septembre, 130.50; octobre, 130.50; novembre, 130.50 ; décembre, 131 ; janvier, 130.25 ; février, 129.50 ; mars, 150.25; avril, 148.25 ; mai, 147.50.

Une habitude préférable à la douleur

Ne gardez pas vos douleurs rhumatismales ni vos maux de tête ni vos douleurs de reins, et ayez recours au Gandol. Ce nouveau médicament apaise graduellement la douleur, fait disparaître l'enflure articulaire et active le fonctionnement rénal. Point important : le Gandol arrêtant la surproduction de l'acide urique, grâce à ses dérivés lithinoquiniques, évite le retour des crises douloureuses à ceux qui ont l'habitude de prendre dix jours par mois un cachet de Gandol matin et soir. Pour une cure, le Gandol en cachets, vaut 12 fr. 75. Ttes Phies. 1068.

LA **HERNIE** est une infirmité sérieuse.

Portez donc un Appareil SÉRIEUX.

Adressez-vous aux premiers Etablissements du Monde, 25 fois Grand Prix, Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions Universelles, recommandés par 8.000 Docteurs et 5.000.000 (cinq millions) de hernieux.

Etablts **CLAVERIE** 234, Faubourg St-Martin PARIS

La grande maison de confiance

Un Spécialiste recevra dans les villes suivantes de 9 à 4 h. :

LILLE : tous les jours, sauf le Dimanche

Succursale des Etablissements CLAVERIE, 63, rue Nationale

Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à :

Guise, jeudi 22 Juin, Hôtel de France.
Somain, jeudi 29, Hôtel Bourlet (face la Gare).
Armentières, vendredi 30, Hôtel du Nord et du Comte d'Egmont.
Dunkerque, samedi 1er Juillet, Hôtel du Chapeau Rouge.
Valenciennes, dimanche 2, Hôtel Saint-Jacques (pl. St-Jean).
Hazebrouck, lundi 3, Hôtel du Nord.
Douai, mardi 4, Grand Hôtel de la Gare.
Maubeuge, mercredi 5, Hôtel de la Poste (53 rue de France).
Fourmies, jeudi 6, Hôtel Jean Brognet face la Gare).
Avesnes, vendredi 7, Hôtel Saint-Pierre (rue de Mons).
Cambrai, samedi 8 Juillet, Hôtel Continental (face la Gare).

Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à :

Lillers, mercredi 21 Juin (de 9 h. à 2 h) Hôtel du Commerce.
Calais, jeudi 22, Hôtel du Sauvage.
Aire-s-la-Lys, vendredi 23 (de 9 h. à 2 h.) Hôtel d'Angleterre.
St-Omer, samedi 24, Hôtel du Commerce.
ARRAS, dimanche 25, Hôtel Terminus.
Béthune, lundi 26, Hôtel de l'Époque (près la Gare).
Desvres, mardi 27, Hôtel du Cygne.
Boulogne-s-Mer, mercredi 28, Hôtel Louvre-Terminus.
Hesdin, jeudi 29, Hôtel de France.

Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à :

Péronne, lundi 26 Juin, Hôtel Saint-Claude.
Doullens, jeudi 29, H. des 4 Fils Aymon.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

Avoine blanche et où jaune 48 kilos, poids naturel Lille ou parité. Les 100 k. nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, 62 ; juillet, 62 ; août, 62.50 ; 3 d'août, 63 ; 3 de septembre, 64; 3 d'octobre, 64.50.

Blé 76 kilos poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Incotée.

Dernière cote. — Juillet, 86.50 A.

Clôture. — Juin, 90 ; juillet, 89 ; août, 88 ; 3 d'août, 89 ; 3 de septembre, 89.50 ; 3 d'octobre, 90.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos brute logés, comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, incoté ; juillet, 88 A. ; juillet-août, 88 A. ; 6 de juillet, 86.50 A. ; 4 derniers, 85 A.

Dernière cote. — Juin, incoté ; juillet, 88 A. ; juillet-août, 87 A. ; 6 de juillet, 85.75 A. ; 4 derniers, 85.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote. — 4 derniers, 55.50 V.

Dernière cote. — 4 derniers, 55.50 N.

Clôture. — Juin, 55 ; juillet, 55 ; août-septembre, 55 ; 4 derniers, 54.50.

Nitrate de Soude, 95%, magasin Dunkerque. Les 100 kilos brute logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de Lin départ ou magasin. Les sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Juin, 161.25 A. ; juillet, 160 A., 162.50 V. ; juillet-août, 160 A. ; 4 derniers, 160 A., 165 V. ; 4 premiers, 163.75 V.

Dernière cote. — Juin, 161.25 A. ; juillet, 162.50 F. ; juillet-août, 161.25 A. ; 4 derniers, 160 A., 165 V. ; 4 premiers, 163.75 V.

Clôture. — Juin, 162.50 ; juillet, 162.50; juillet-août, 162.50 ; 4 derniers, 162.50 ; 4 premiers, 163.50.

Tourteaux de Lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Juin, 56 F. ; juillet, 55.75 A., 56.50 V. ; juillet-août, 56.50 A., 57 V. ; 4 derniers, 59 F., 56.75 V. ; 4 de novembre, 59 A., 60.50 V. ; 4 premiers, 60 V.

Dernière cote. — Juin, 56 A., 57 V. ; juillet, 56 A. ; juillet-août, 56.25 A., 57 V. ; 4 derniers, 59 A., 59.50 V. ; 4 de novembre, 59.50 A., 61 V. ; 4 premiers, 61 V.

Clôture. — Juin, 56.50 ; juillet, 56.50 ; juillet-août, 56.50 ; 4 derniers, 59.25 ; 4 de novembre, 60.25 ; 4 premiers, 60.

BEGUE Dérives à l'INSTITUT du BEGUE (Fondé en 1900) 42, Bd Longchamp MARSEILLE

AU CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

Entrées du 12 au 17 Juin 1933

Laine peignée, 862.071 kilos ; Laine filée, 149.452 k. ; Blousses et Laines diverses, 270.810 k. ; Coton, 28.689 k. — Total : 1.313.472 kilos

Conditionnements, 2.850 ; Titrages, 365 ; Dégraissages, 7.

Marché à terme Roubaix-Tourcoing : 33.222.7 ; Anvers : 25.681.8.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Juin, 251 ; juillet, 250 ; août, 252 ; septembre, 254 ; oct., 255 ; nov., 256 ; déc., 257 ; janv., 258 ; fév., 259 ; mars, 261 ; avril, 261 ; mai, 263. — Baisse, 1 à 4 francs.

LIVERPOOL. — Sans changement.

NEW-YORK. — Hausse, 17 à 18 points.

BOURSE D'AFFRETEMENT DE DOUAI

Cours enregistrés hors séance

Harnes-Gargenville, 23. — Gayant-Vendhuile, 11.25 ; St-Quentin, 9.50 ; Briennon (Yonne) ; Billancourt, 22 ; ommeles-lile, 4.75. — Bruay-Beaumont, 21 ; Roanne, 48 ; Lyon Parrache, 55 ; Gargenville, 24. — Beuvry-Lyon Rambaud, 55. — Escarpelle-Nanterre chem. de la Sablière, 21.80. — Noyelles-Beautor, 11.50.

Séance du 19 Juin 1933

Harnes-Choisy-le-Roi, 26.95 ; St-Quentin, 10 ; Rethel, 20. — Escarpelle-Rouen, 24.75 ; Pont Ste-Maxence, 13.50 ; Vernon, 23 ; Origny-Ste-Benoîte, 14.50. — Vendin-Nanterre, 22.30 ; Paris Javel, 26 ; Beautor, 12 ; Steene, 9.25. — Violaines-Dombasle, 31 ; Marcoing, 6.85 ; Paris environs, 28.60. — Bruay-Beaumont, 20 ; Corbehem, 6 ; Argenteuil, 23.50 ; Choisy-le-Roi, 26.75. — Ostricourt-Paris environs, 24.75 ; Eppeville pt particulier, 10.75 ; Paris, 24.75. — Beuvry-Bray-sur-Seine, 29; Meaux, 29.35 ; La Madeleine, 5.50 ; Rouen, 26. — Noyelles-Creil, 14.50 ; Aulnoye, 14.75 ; Gaillon (Eure), 23. — Liévin-Blanche-St-Vaast, 6.50 ; Omey, 23. — Gayant-Châtel Nomexy, 32.50 ; Pont St-Marc, 12; Cantin, Chauny, 11.50. — Thivencelles-Paris env., 24 ; Denain-Paris env., 23.50; Argenteuil, 21. — Eleu-Coudekerque-Branche, 9.90 ; Vieille-Eglise (Pont Neuf), 12; Blanche-St-Vaast, 6.50 ; Cormeilles-en-Parisis, 20. — Gayant-Calais quais divers, 12.90.

Imp. du Réveil du Nord
Le Gérant : Emile GERT
186, rue de Paris, Lille

BOURSE DE LILLE DU 19 JUIN 1933

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	465	..
» Part.	415	..
Aniche	2005	2010
Anzin	1302	1325
Béthune	6015	6080
» (10e)	580	581
Blanzy	701	702
Bruay	2270	2260
» (10e)	223	227
Carvin	1456	1475
Clarence	336 50	338
Com. Fourch.	354	354
Courrières	340	345
Crespin	60	..
Dourges	1200	1215
Escarpelle	2905	2905
Frankenholz	185	185
Gouy-Servins	118	..
Lens	439	436
Liévin	237	235
» c. 30 50	7050	7000
Ligny-lez-Air.	65	60
» Part.	40	42
Marles Tér.	540	549
Nord d'Alais	290	..
Ostricourt	1280	1250
Thivencelles	106	107
Vendin	..	..
Vicoigne	643	642
METALLURGIE		
Bl.-Misser	51 50	..
Acier. Franç.	185	..
Ac. Longwy	393	410
Acier. Nord	258	265
Sam et Ms	945	925
Etabl. Arbel.	370	370
Chaut. Fr.	7	..
At. G. N. Fr.	955	955
B. St-Vaast	310	315
Constr. Méc.	300	292
Delat-Frouart	304	304
Den.-Anzin	1243	1240
Escaut Capl.	558	..
Fives-Lille	1019	1010
A. Léonard a.	242	..
» Part.	245	245
Mar. et Hom.	465	465
Nord et Est	536	554
Maf. Fr.-Bel.	1135	1135
Jeumont	525	520
» Part.	1360	1360
Tréf. Lem.	660	..
Louv. et Rec.	1215	1215
Peugeot	330	330
Ryo-Catteau	..	..
St-Am. (P.-L.)	1342	..
Sen. Maub.	860	860
PETROLES		
Rustenart	..	..
Cr. G. d. Pé.	..	..
Dabrow Cap.	..	..
Fr.-Polon	383	..
Grabownika	37	37
» Part.	360	360
Lille-Bonnièr.	500	..
» prior.	780	785
Peuhelbronn.	310	..
Raf. Pét. Nd.	116	110 50
Silva Plana	49	50
» Part.	130	130
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache	345	340
Comp. Linier.	42	..
Cot. St-Quent.	200	..
Crentochovi	130	122
Fil. Filat. Fr.	255	255
Filat. d. Nd.	55	..
Industr. Text.	590	..
» jonis	478	488
Le Blan	360	360
Lyon soie ar.	473	495
Saint Frères	141	141
Tiberghien	380	380
VALEURS DIVERSES		
Bq Gén. Nd	205	203
Créd. Nd. ex.cp	463	460
Sofinest	108	110
Un. d. Mines	170	..
Elec. L.-R.-T.	190	192
Art. F et L.	530	537
Béthunoise	662	661
El. et G. Nd	730	738
El. Nd-Ouest	728	728
En. El N. F.	735	748
Hersin-Coup.	490	490
Billy-Mon. A.	430	415
Billy-Mon. P.	3350	..
Cim. Boulonn	150	..
O. D. E. d. N.	310	..
C. Franç. (n.)	2530	2470
Mat. C. Lois.	199	199
Poliet-Chaus.	703	695
Tuil. Beauv.	700	..
Engr. Aubry	111	115
Engrais Novo	..	110 50
Gl. Verr. rp.	2255	2250
Kal. Ste-Th.	1325	1330
Kuhlmann	603	615
Bla. Comines	20	..
Saint-Gobain	1340	1345
U. Libercourt	160	..
Gl. An. anc.	510	..
Asturienne	103	102
La Lucette	106	98
Mokt et Had.	3600	..
Tekkah	860	855
Zinc Silésie	110	120
Bath. d'Allm.	270	272
Bras. C.N.F.	284	278
Motte-Cord.	1350	1320
Fabc. St-Am.	1075	1085
Perrissac	220	220

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1892, 508; 1901, 500; 1923, 514; 1926 (janv.-juill.), 1600; Département du Pas-de-Calais 1926, 506; 1927, 517; Roubaix 1926, 780; Crédit National 1919, 576; 1921, 514,50; 1923 (janv.-juill.), 519; 1923 (fév.-août), 520; 1928 (avril-oct.), 555; Bateaux à vapeur du Nord 5 %, 400; Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 543; Artésienne de Force et Lumière 7 %, 630; Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 341; Energ. Electrique du Nord de la France 7 %, 408; Blache Saint-Vaast 1912, 607; Denain et Anzin 7 %, 800; 1927 8 %, 875; Espérance (Usines de l') 1919, 345; Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1924, 430; 1926, 710; Grosse Métallurgie (Group. de la) 6 %, 785; Piat (Les fils de) 4.50 %, 520; Pont-à-Vendin (Soc. Métallurg. de) 5 %, 347; Cotonnière de St-Quentin, 400; Deneux 1923, 250; Gratry 6 %, 673; Industrielle Laitière 7 %, 419; Le Blan porteur, 5.85; et Cis 7 %, 402; Lematre-Destombes 6 %, 690; Eglises dévastées (Group. de Reconstr.) 1922, 630; 1926 6 %, 889; 1926 5 %, 706; Immobilière de l'Artois 6.50 %, 625, Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 318; Tuileries de Beauvais 7 %, 535; Verrer et Manufact. de Glaces d'Aniche 7 %, 693; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 6 %, 507; 1929, 795; 1927, 779; Aniche 1900, 435; Drocourt 1905-1911, 375; Liévin 1906, 400; 1907, 306; Vicoigne 1901, 340.

COUPONS ANNONCES

21 juin. — Distrigie Electrique du Nord de la France n° 34, brut 68, net 54,24 nominatif 30.32, porteur 38.37.

21 juin. — Lens (solde) n° 16, coupon brut, 7 ; net à payer : nominatif, 6.86 ; porteur, 5.83.

BOURSE DE PARIS DU 19 JUIN 1933

VALEURS	C. préc.	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
3 % perp.	66 05	65 40
3 % amort.	81 35	79 95
3 1/2 % am.	97 05	..
4 % 1917	80	79 85
4 % 1918	80	79 60
5 % 1920	109 25	108 25
4 % 1925	102 80	102 70
4 1/2 % 1931 A.	85 35	85
4 1/2 % 1932 B.	84 10	83 75
Cais. aut. 4 1/2	854	848
Ch. F. Ext. 4 %	337	340
— 5 %	385	383
P.T.T. 5 % 23.	473	475
— 4 1/2 % 30.	432	435
Bons du Tr.		
5 % 1924	738 50	739
7 % 1926	836 50	839
Crédit Nal		
5 % 1919	521	524
5 % 1920	512	512 50
6 % 1921	513	513
Juillet 1922	535	535
Janvier 1923	519	517
Juin 1923	519	514
Janvier 1924	530	527
Dép. N. 6 % 21	510	511
Banq. d.